



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE

et vous !

N°3

SOMMAIRE

Page 2 :

Groupes

Page 3 :

Paris 2024

Page 4 :

Calendriers

Pages 5 & 6 :

Modifications réglementaires

Page 7 :

Saisie des licences

Page 8 :

Les procès verbaux

Page 9 :

Focus finales

Page 10 :

Nous joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



Les Groupes

Nous vous proposons de retrouver les différents groupes pour la saison 2022/2023 en cliquant sur les différents liens ci-dessous.

[Championnat Régional Séniors](#)[Championnat Régional Séniors Fém.](#)[Championnat Régional U20](#)[Championnat Régional U18 F](#)[Championnat Régional U18](#)[Championnat Régional U15 F](#)[Championnat Régional U17](#)[Championnat Régional Futsal](#)[Championnat Régional U16](#)[Championnat Régional Futsal Fém.](#)[Championnat Régional U15](#)[Championnat Régional C.D.M.](#)[Championnat Régional U14](#)[Championnat Régional Anciens](#)[Critérium Interdépartemental U13](#)[Championnat Régional Foot Ent.](#)[Critérium Régional U12](#)[Championnat Rég. Ent. & Critérium](#)



Volontaire Paris 2024

Être volontaire c'est une aventure humaine et collective !

Envie de faire partie de l'aventure Paris 2024 ?

La Fédération Française de Football propose à ses licencié(e)s de candidater en avant-première sur la plateforme Paris2024 et devenir Volontaire lors des tournois de football masculins et féminins.

Les Jeux seront organisés en France du 26 juillet au 11 août 2024

**DEVENEZ
VOLONTAIRE
DE PARIS 2024**



ÉLIGIBILITÉ

- Être âgé d'au moins 18 ans au 1er janvier 2024
 - Être licencié(e)
- Maîtriser l'une des langues officielles (*français ou anglais*)
 - Être disponible au moins 10 jours consécutifs

La date de clôture des inscriptions pour la FFF est le 31 juillet 2022.



**Si vous souhaitez être Volontaire pour Paris 2024,
retrouvez plus d'informations en cliquant [ici](#) !**





Calendrier Général

Saison 2022 / 2023

Nous vous proposons de retrouver les différents calendriers pour la saison 2022/2023 en cliquant sur les différents liens ci-dessous.

[Seniors](#)[U16 - U17
U18 - U20](#)[U14
U15](#)[U12
U13](#)[Futsal
Seniors](#)[CDM &
Anciens](#)[Foot
Entreprise &
Critérium](#)[Coupe
Outre - Mer](#)[Futsal
Fem](#)[Séniors
Féminines](#)[U15 F
U18 F](#)[Foot
Loisir](#)

À VENIR

[U18
Futsal](#)



Règlements 2022/2023

Ils sont en ligne !

Retrouvez les **Règlements de la Ligue** pour la **saison 2022-2023** dans la rubrique « [Documents - Règlements](#) » de notre site Internet.

Nous vous proposons ci-dessous une **synthèse des principales modifications apportées aux Règlements de la Ligue et applicables à compter du 1^{er} Juillet 2022** :

Le Règlement Sportif Général

Article modifié par l'Assemblée Fédérale du 18 Juin 2022

. **Article 7.5** sur le nombre de joueurs « Mutation » chez les jeunes dans les compétitions officielles de la Ligue.

NB : des dispositions spécifiques sont applicables lors des rencontres comptant pour l'épreuve éliminatoire de la Coupe GAMBARDELLA (cf. Règlement de cette épreuve).

Articles modifiés par le Comité de Direction de la Ligue du 27 Juin 2022

. **Article 7.8** sur le nombre de doubles licences : ajout du Championnat Régional Futsal Féminin dans la liste des compétitions dans lesquelles il n'y a pas de limitation du nombre de doubles licences.

. **Article 8** sur la vérification des licences : précision sur la procédure de vérification de l'identité des joueurs.

. **Article 10** sur le calendrier / **Article 20.6** sur les terrains impraticables : introduction d'une mesure dérogatoire permettant aux clubs, sous réserve du respect de la procédure définie, de ne pas tenir compte de la situation officielle d'une rencontre telle qu'elle est affichée sur le site Internet de la Ligue.

. **Article 12.2** sur les compétitions organisées par la Ligue : ajout du Challenge National Futsal Féminin (dont la création a été décidée par l'Assemblée Fédérale du 11 Décembre 2021) dans la liste des épreuves éliminatoires des Coupes Nationales organisées par la Ligue.

NB : comme pour les autres épreuves éliminatoires, le Comité de Direction de la Ligue a adopté un Règlement spécifique pour l'épreuve éliminatoire du Challenge National Futsal Féminin.

. **Articles 14, 40.1 et 40.2** : les conséquences sportives de la perte d'un match par pénalité ou pour erreur administrative.



Règlements 2022/2023

Les Règlements des Compétitions

(Règlements modifiés par le Comité de Direction de la Ligue du 27 Juin 2022)

Règlement du Championnat Féminin Seniors

- . **Article 5.3.1** : accession au Championnat de D3 Féminin (dont la création a été décidée par l'Assemblée Fédérale du 18 Juin 2022)
- . **Article 6.2** : plage horaire pour le déroulement des rencontres et modification d'horaire

Règlements des Championnats U15 F et U18 F

- . **Article 6.2** : plage horaire pour le déroulement des rencontres et modification d'horaire

Règlement du Championnat U20

- . **Article 5.3** : modification de l'appellation des divisions
- . **Article 6.2** : plage horaire pour le déroulement des rencontres et modification d'horaire

Règlement du Championnat U15

- . **Article 5.3** : dispositions applicables à la fin de la saison pour la constitution du Régional 1 en 2023/2024

Règlement de la Coupe Nationale Futsal

- . **Article 6** : obligation d'avoir un gymnase doté d'une tribune pour la Finale Régionale
- . **Article 7** : obligation d'être détenteur d'une licence Futsal pour participer à cette épreuve (décision du Comité Exécutif de la F.F.F. du 20 Mai 2022)

Règlement du Championnat Régional Futsal

- . **Article 6.2** : plage horaire pour le déroulement des rencontres de R1 et modification d'horaire

Règlement du Championnat Régional Futsal

- . **Article 7** : participation des joueuses licenciées après le 31 Janvier

Règlement du Challenge National Futsal Féminin

- . Adoption d'un Règlement spécifique pour la phase préliminaire de cette épreuve dont la création a été décidée par l'Assemblée Fédérale du 11 Décembre 2021

Les modifications apparaissent en gras italique dans les différents Règlements.



Licences 2022/2023

Pré requis pour la saisie des demandes de licence

Pour pouvoir formuler des demandes de licence, le club a l'obligation de renseigner et/ou valider dans **Footclubs** les informations relatives au *Président(e)*, au *Trésorier(ère)*, au *Secrétaire* et au *Correspondant*.



Il est rappelé que même si vous avez validé votre bureau, il faut que les membres du club désignés ci-dessus soient licenciés pour la saison 2022-2023 pour que l'ensemble des licences de votre club puisse être traité et validé.

RECRUTEMENT

Comme chaque année, la Ligue de Paris Île-de-France de Football recrute pour son service « Licences » des saisonniers pour les mois de septembre et octobre 2022. Afin de postuler à cette offre, vous pouvez envoyer votre CV et une lettre de motivation adressés à :

Ludovic Eouzan – Responsable des Licences
5, Place de Valois
75001 Paris

Mail : leouzan@paris-idf.fff.fr

Retrouvez tous les documents ainsi que les différents formulaires pour **[l'assurance licence](#)** en cliquant **[ici](#)** !



Procès Verbaux



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors

Commission Des Statuts et Règlements
& Contrôle Des Mutations



Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage et
des Mutations d'Arbitres



Finales 2022



Focus sur deux finales

Outre-Mer

Le jeudi 26 mai dernier, jour de l'ascension, se déroulait la Finale de la Coupe de Paris Crédit Mutuel Île-de-France Outre-Mer, également appelée **Challenge Marcelin Rilos**.

Elle opposait les joueurs des [FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE](#) (93) à ceux de l'[ACS OUTRE MER](#) (75).

Devant un public en folie, et après avoir eu chacun leur mi-temps, l'équipe de Seine Saint-Denis s'est imposée 2 buts à 1.



Retrouvez plus d'informations sur cette finale en cliquant [ici](#) !

Foot Entreprise Samedi Matin



[STERIA](#) jouait contre [FINANCES 92](#) à Issy les Moulineaux pour cette finale de **Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF** du foot entreprise samedi matin.

[FINANCES 92](#) a fait une grosse entame de match et a rapidement ouvert le score sur un corner direct. Au bout d'une demi-heure, [STERIA](#) a repris la maîtrise du jeu en égalisant avant la mi-temps.

Cette finale s'est finie sur une interminable séance de tirs au but puisque l'équipe de [FINANCES 92](#) s'est imposée 13 à 12 !

LA LIGUE *et vous !*

N°3

Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

CHAMPEAU Océane

01 85 90 03 79

Chargé de Formation BMF

D'ANDRADE Mélanie

01 85 90 03 77

Département Technique

LERMA Lénaïck

01 85 90 03 71

Département Technique

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

Chargée de Formation BEF

RUMPLI Alexandre

01 85 90 04 90

Responsable IR2F

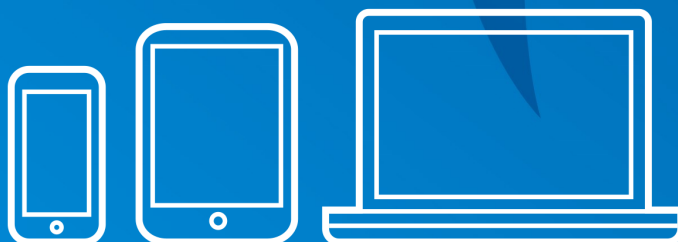
SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

75 77 78 91
92 93 94 95